

Arrêté n° AG-89-2025 fixant la liste des candidats admissibles aux concours interne, externe et troisième concours pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, session 2025.

Le Président du Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-942 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le recensement des besoins effectué auprès des collectivités territoriales du département de l'Indre en 2024,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre les Centres de Gestion de l'Interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire dite « Convention IDF/CVL »,

Considérant les demandes de conventionnement des Centres de Gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret ,

Vu l'arrêté n° AG-04-2025 du 16 janvier 2025 portant ouverture au titre de l'année 2025 des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n° AG-54-2025 portant formation du jury des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, session 2025,

Vu l'arrêté n° AG-58-2025 fixant le lieu d'organisation des épreuves écrites d'admissibilité des concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, session 2025,

Vu l'arrêté n° AG-79-2025 fixant la liste des candidats admis, ou admis sous réserve, à concourir aux concours interne, externe et 3^{ème} concours d'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, session 2025,

Vu l'arrêté n° AG-82-2025 portant désignation des correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité des concours interne, externe et troisième concours pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, session 2025,

Vu la réunion du jury en date du 2 décembre 2025 arrêtant définitivement la liste des candidats autorisés à subir l'épreuve orale d'admission des concours susvisés,

ARRETE :

Article 1 :

Sont déclarés admissibles et seront convoqués à l'épreuve orale d'admission des concours interne, externe et troisième concours avec épreuves pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2ème classe, session 2025, les candidats figurant par ordre alphabétique sur la liste jointe au présent arrêté.

Article 2 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Indre pour contrôle de légalité, ampliation sera publiée sur le site internet du Centre de Gestion de l'Indre.

Article 3 :


Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Châteauroux, le 3 décembre 2025.

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE

Pour le Président et par délégation,




Danielle DUPRÉ-SÉGOT
Vice-Présidente

CONCOURS DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 2^e CLASSE

Externe, Interne, 3^e Concours

Session 2025

Liste des candidats admissibles

Nom	Nom de naissance	Prénom
AKKAF	AKKAF	Valérie
ALABRET	BERGER	Jennifer
AUFFRET-DEME	AUFFRET	Laurence
AUGRAS	AUGRAS	Céline
BAILLARD	BAILLARD	Anne-Laure
BARD	LELOUP	Constance
BARILLET	BARILLET	Graziella
BAUCHET	BAUCHET	Laure
BAUDRY-CHABENAT	BAUDRY	Céline
BELLEDEMENT	BELLEDEMENT	Loïc
BIRAUD	BIRAUD	Charline Marie
BLONDEAU	LEVIS	Laetitia
BOILLOD	BOILLOD	Chloé
BOUSSARD	BOUSSARD	Delphine
CAILLON	CAILLON	Lucie
CHERGUI	CHERGUI	Chirine
CLECH	CLECH	Solenne
COSSON	BLANC	Nathalie
COULOMB	LAVERRE	Marion
DELARUE	BOURIGAULT	Angélique
DELAULE	VERGNOLLE	Stéphanie
DEMAY	BERGERAULT	Mélanie
DESCOUTURES	AMADE	Caroline
DORANGEON	DORANGEON	Allison
DUBOIS	DUBOIS	Maxime
DUCHEMIN	DUCHEMIN	Estelle
DUCHEMIN	DUCHEMIN	Floriane
ÉVRARD	ÉVRARD	Marie
FLAMENT	NAVARRO	Audrey


FOUCAULT-VERVEN	FOUCAULT-VERVEN	Mathilde
FRIBOURG		Jeanne
GAÏL		Lindsey
GATEFAIT		Juliette
GOUINS	GOUINS	Aurélie
GOUMAN	GOUMAN	Anaïs
GRELET	GRELET	Mérodie
HENRY	HENRY	Hervé
HUMEZ		Jean-Benoit
IDMONT	GIRARD	Carole
JARRE	BURLIN	Amélie
JOLY	JOLY	Elodie
LANDIER	CARL	Maeva
LANFRANCHI	MÉNARD	Hélène
LASFARGUES	LASFARGUES	Katia
LEBIDAN	LEBIDAN	Philippe
LEMOULT		Angèle
LEPINE	LEPINE	Justine
LEPOUTRE	HINDIÉ	Audrey
LETOURNEAU	FARRÉ	Michèle
LEVEAU		Julie
LHUISSIER	LHUISSIER	Christophe
MAERTEN	MAERTEN	Sabrina
MAINARDI	MAINARDI	Adeline
MARGOLLÉ	GODEFROY	Aurore
MARTIN	ABDELYASSINE	Fatima
MARTIN	BRUNET	Mélanie
MARY	CHILLOU	Charline
MASSICOT	PEYRAMAURE	Aurelie
MAUGER	MAUGER	Stéphanie
MENNESSON	MENNESSON	Baptiste
MORIN	PÉRISSE	Alexandra
MORON	MORON	Aurélie
MOULUN	MOULUN	Marion
NABOT	NABOT	Cécile
NERVET	SOULET	Mélanie
NIVAUT		Aurélien
NOUAT	NOUAT	Prescillia
ORANGE	LE BRETON	Christine
OZTURK	OZTURK	Elif

PAIN	PAIN	Frédérique
PAPONET		Alexandre
PEDRO	PEDRO	Léna
PERROT	PERROT	Arnaud
PLES	PLES	Caroline
PLOUZENNEC	LECOQ	Amélie
POINSIGNON	MONNIER	Coralie
POUCINEAU	POUCINEAU	Sandrine
RABO	RABO	Anaïs
RADAS	RADAS	Elise
RAYMOND	RAYMOND	Guillaume
RUGGIO		Mégane
SAILLIART	CHEVREAU	Christelle
SOETEMONT	SONNEVILLE	Virginie
THEOU	LEBON	Marianne
TOURMO	TOURMO	Vanille
TRAORE	OSSES	Rosanna
VAN DE WIELE	SUTEAU	Audrey
VANVYNCKT	DUDEFFEND	Sabrina
VILAUD	VILAUD	Camille
VILLARROEL	VILLARROEL	Paloma
WINANDY	PESNEAU	Isabelle

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE

Pour le Président et par délégation




Danielle DUPRE-SEGOT
Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le 10/12/2025



ID : 036-283600138-20251208-AG_89_2025-AR

